

UN CONCOURS QU'ON COURT TOUJOURS

Cette année, le concours d'entrée en instituts de formation aux soins infirmiers est un succès d'attractivité et de réussite pour 351 aides-soignants lauréats de l'APHP.

Le syndicat SUD-Santé se félicite de cet intérêt porté par des professionnels aguerris à une formation difficile et exigeante.

Ces « promotions professionnelles » sont la meilleure garantie de fidélisation pour nos établissements.

Pourtant ces mêmes établissements n'en avaient projeté que 144 financements pour l'année 2021 faisant de fait 216 déçus puisque lauréats mais non financés.

Le syndicat SUD-Santé APHP a arraché 86 financements supplémentaires à la direction générale de l'institution.

Cette avancée porte à **230 le nombre d'agents qui bénéficieront de la promotion professionnelle**, leur garantissant la gratuité de la formation mais aussi leur salaire sur les 3 ans, ainsi que leur remplacement dans leur service d'origine.

UNIVERSITE	MOYENNE
PARIS NORD	18,95
CRETEIL	18,85
PARIS	17,88
PARIS SUD	17,51
VERSAILLES	16,76
SORBONNE	16,37

En défendant ces lauréats non financés, nous avons pu mesurer l'in vraisemblance des situations. **Beaucoup d'entre eux ont été mal orientés, mal conseillés.** Les règles du double filtre, celui du concours et de la commission de financement préalable ne leur avaient pas été présentées et ils sont allés poussés par leur encadrement dans un délétère « passe le concours et on verra après... » cette iniquité n'est pas de l'esprit service public et devrait être corrigée par la retenue de la seule notation. Mais l'organisation sur 6 sites universitaires différents avec des critères de notation hétérogènes d'un examen uniquement oral cette année, exclut de fait le traitement de la situation par le prisme le plus simple.

D'autres critères devraient, à notre sens, être retenus: l'ancienneté, l'« engagement COVID » et le redéploiement notamment. Toutes choses surement recherchées à travers le dossier en commission de financement quand le candidat a pu y participer, ce qui n'est pas le cas de tous.

Pour SUD-Santé APHP, soit la direction est en mesure de remettre à plat les règles pour l'attribution la plus équitable des 86 places décrochées par le syndicat, soit l'AP-HP doit décrocher des tutelles le complément budgétaire afin de satisfaire l'ensemble des lauréats.

Après tout à **situation exceptionnelle** et ce que nous traversons depuis plus d'un an l'est, **dotation exceptionnelle !**

Dès à présent, SUD-Santé APHP exige la définition de règles claires pour les cessions à venir des concours et préconise déjà une gestion centrale du nombre de place à y inscrire...

Nombre d'aide-soignants reçu au concours IDE			
GH	INSCRIT DANS LE BUDGET DU GH	NOMBRE DE LAUREATS	APRES INTERVENTION DE SUD SANTE
HAD	2	1 + 1 REPORT 2020	0
HU MONDOR	21	45	+ 11
HU PARIS CENTRE	15	71	+ 26
HU PARIS NORD	33	95	+ 11
HU PARIS SACLAY	29	70	+ 20
HU PARIS SEINE SAINT DENIS	7	12	+ 3
HU PARIS SORBONNE	37	52	+ 5
HENDAYE		1	+ 1
PIC SIEGE		1	0
SCA		2	+2
SAN SALVADOUR		1	0
TOTAL	144	351	79 RESTE ENCORE 7 A FINANCER

Pour ne plus vivre ça !